

Bulletin de liaison

EDITO

Chers adhérents,

Voici l'été avec un soleil un peu timide en Bretagne, c'est peut-être l'occasion pour certains d'entre vous, amateurs de sports, de regarder les différentes compétitions des jeux Olympiques de Paris. Il ne faut pas oublier les jeux paralympiques qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre, pour certains ce serait peut-être l'occasion d'aller les soutenir en direct profitant d'un petit séjour sur Paris. Il reste encore de nombreuses places en vente, car malheureusement, il y a peu d'intérêt du public pour ces jeux paralympiques.

Sachez aussi que le 25 août à Lorient, il y aura une journée spéciale autour des personnes en situation de handicap et le sport avec de nombreuses activités à l'occasion du passage de la flamme paralympique. Vous pouvez télécharger le programme complet de la journée sur le site de la ville de Lorient.

Nous sommes déjà prêts pour le Festival Interceltique de Lorient avec une équipe de 28 bénévoles pour le stand accessibilité qui vont se relayer autour de différents sites du 12 au 18 Août. Cécile Ferrand, nommée officiellement responsable de l'équipe accessibilité par la direction du FIL assure une nouvelle fois l'organisation avec la planification des équipes, les réunions avec la direction du FIL, de la presse etc... N'hésitez pas à venir nous rendre visite au stand, ce sont toujours des moments appréciés de tous dans le partage et la convivialité.

La rentrée associative va vite arriver derrière avec son lot de forums où Oreille et Vie reste toujours positionnée et visible parmi les différentes associations du territoire.

Et n'oubliez pas, si vous avez un peu de temps disponible à consacrer, venez rejoindre l'équipe de bénévoles pour le fonctionnement associatif.

Bon été à tous et bonnes vacances

A très bientôt

Nelly SEBTI
Présidente

TABLE DES MATIERES

CONFERENCE / ATELIER AIDES TECHNIQUES	3
Systèmes d'alerte :.....	3
Téléphones :	5
Applications ou fonctions pour d'améliorer notre compréhension :.....	5
Télévision :	6
Amplificateurs de conversation	7
Boucle magnétique :	8
Les BIM portatives :	10
Questions/réponses :	11
ACTIVITES ADHERENTS	13
Randonnée Guéméné sur Scorff.....	13
Week-end inter associatif dans l'Orne.....	15
Ateliers aides techniques entre adhérents :	15
RANDONNEE D'AUTOMNE	15
COURS DE LECTURE LABIALE.....	16
ACTUALITES SURDIFRANCE	16
Questions de Surdifrance à la Haute Autorité de Santé	16
Yann Griset, lauréat de la campagne « Héros de l'audition »	17
PILES D'IMPLANTS ET CPAM	18
CARNET	19
INFORMATIONS ADHERENTS	19
Site pour achat de piles	19

Conférence / Atelier AIDES TECHNIQUES

Dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition 2024, l'association a organisé une présentation d'aides techniques, thème priorisé par les adhérents lors de notre enquête « projets ». 27 adhérents ont participé à cette conférence totalement accessible (salle équipée de boucle magnétique, transcription assurée par Aurélie).

Nelly Sebti, présidente, introduit la conférence et présente notre intervenante, **Sigrid Cathelain**, gérant la société AxeAudio, basée près de Lille.

Avant de démarrer, Sigrid précise qu'elle va présenter les différentes aides en faisant son maximum pour répondre aux questions et permettre à chacun d'essayer les matériels en fin de réunion, qu'il ne faut pas hésiter à l'interrompre en cas d'incompréhension durant la présentation. Des flyers et des cartes de visite sont disponibles et pourront permettre aux participants de la contacter ultérieurement par mail ou téléphone, elle répondra à toutes les questions dans la mesure du possible.

Avant de démarrer, elle rappelle qu'on peut capter les échanges via la boucle magnétique si les prothèses audio ont la position T. Si les prothèses ne l'ont pas, il est possible de prendre un récepteur et un casque pour ceux qui supportent le casque avec prothèses (casque sur micro de la prothèse). En fonction du degré de surdité, on peut mettre le casque sans appareil. C'est au cas par cas, il n'y a rien d'universel. Les casques sont disponibles et peuvent être essayés.



- Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore la position T, il convient d'en parler à leur prochaine visite chez l'audioprothésiste afin qu'il explique et programme la prothèse si c'est possible.

Systèmes d'alerte :

Ces systèmes sont destinés à alerter les personnes sourdes ou malentendantes à domicile principalement. Le principe est d'avoir un émetteur relié à l'interphone ou au carillon d'une sonnette de porte d'entrée et qui envoie un signal à un récepteur (flash, vibration, sonnerie amplifiée...) C'est un système avec ondes radio. On peut y ajouter un détecteur de fumée ou de pleurs de bébé par exemple.

La présentation commence par les systèmes qui avertissent d'une sonnette ou alarme quand on est à la maison, il existe 2 ou 3 marques, 2 sont présentées en réunion : Signolux et Jenile. Chez Signolux, la sonnette est étanche et peut être mise en extérieur.

Le récepteur peut être un réveil qui fait à la fois réveil et récepteur de tout ce système (vibration, sonnerie ou lampe flash). Lors de l'essai, lorsqu'on appuie sur la sonnette, la lampe flashe et fait du bruit, il y a aussi un vibreur que l'on peut mettre dans la poche ou clipser à la ceinture pour être averti si on est éloigné de la lampe, si on fait du jardinage par exemple. Chez Signolux : pour la fonction réveil, en

plus de la sonnerie ou vibration, il y a un coussin vibrant qu'on met sous l'oreiller si besoin, certaines personnes n'étant pas réveillées par le flash.

Sur ces récepteurs, il y a des petites icônes indiquant la nature de l'alerte, elles s'allument en fonction de l'émetteur. Par exemple, la flamme va s'allumer en cas d'incendie, si c'est la sonnette de porte ce sera une autre icône, si ce sont les pleurs de bébé, ce sera l'icône avec un bébé etc. Ceci permet de savoir immédiatement d'où vient le signal quand il s'allume. Vous entendez ou sentez vibrer et vous voyez l'icône s'allumer. Il y a aussi un bouton d'appel de personne, utile par exemple pour un couple avec une personne alitée, la personne malentendante a son vibreur à proximité et sait si on l'appelle. On fait les réglages en fonction de ses besoins et de ses préférences (sonnette, volume, fonction sonore ou flash). Il y a diverses fonctionnalités d'où le prix. Le détecteur de fumée appartient à ce système, il vaut plus de 200 euros.



Le réveil/récepteur, modèle Signolux présenté est filaire, comme JENILE. Chez Humantechnik il existe un modèle que l'on peut charger sans fil, programmable avec un téléphone portable.

Le récepteur cube JENILE a 3 bandes de couleurs et, en fonction de l'origine de l'alarme, il affiche une couleur : détecteur d'incendie infrarouge, sonnette verte etc. Les prix sont à peu près équivalents avec Signolux, mais l'avantage est que la bande de couleur peut être plus visible qu'une icône, Un autre avantage est de pouvoir changer la pile du détecteur alors que sur le système SIGNOLUX il faut racheter le détecteur au bout de 10 ans



Chaque émetteur ou récepteur coûte entre 75 et 200 euros. Au début, on peut ne prendre qu'une sonnette et un vibreur pour ne pas investir tout de suite 1200 euros environ dans le système global, et on peut ajouter les éléments au fur et à mesure.

Sigrid précise qu'Axe Audio applique le prix conseillé par le fournisseur, et que les adhérents Oreille-et-Vie membre de Surdifrance, bénéficient de 10% de remise sur tout le matériel.

Remarques ou questions :

Ce système coûte assez cher, mais il peut être pris en charge par la MDPH pour ceux qui ont droit à la PCH aide technique. Dans ce cas, il convient d'envoyer un devis à la MDPH/MDA qui donne son accord et le matériel pourra être acheté. Si on est sûr de l'acheter, Sigrid peut fournir le matériel rapidement et faire la facture de régularisation après avoir eu l'accord.

Pour ceux qui ne bénéficient pas de la PCH aide technique parce qu'aucune demande n'a été faite, il faut savoir que si on fait la première demande au-delà de 60 ans, on n'aura pas droit à la PCH sauf si la surdité a été prouvée par un audiogramme réalisé antérieurement aux 60 ans.

- Nelly ajoute qu'effectivement c'est un peu cher mais que c'est le prix de notre sécurité : la PCH permet d'acquérir ce matériel qui nous sécurise la nuit ou lorsqu'on est seul.

Jeanne demande où trouver les détecteurs de passage ou de présence.

- Avant SIGNOLUX il y avait le système RADIO LISA qui avait un détecteur de présence à infrarouge, comme lorsqu'une lampe s'allume quand quelqu'un arrive dans le jardin la nuit. Il y a aussi ce système pour voir si quelqu'un entre dans la pièce d'à côté, si une porte s'ouvre, etc. Il faut demander ce qui vous intéresse et Sigrid peut nous orienter. Attention le système Radio Lisa existe seulement jusqu'à fin 2024

Téléphones :

Les deux téléphones présentés sont des téléphones fixes et filaires de marque GEEMARC avec avertisseur de sonnerie flashant et vibrant. Chez HUMANTECHNIK c'est plus cher. On peut obtenir différents modèles directement chez GEEMARC mais en commandant à AxeAudio, il y a 10% de remise.

Sigrid propose également des téléphones d'occasion à des prix intéressants car la demande sur ces téléphones filaires a fortement baissé avec l'arrivée des téléphones portables. Certains peuvent néanmoins les préférer, pour des parents âgés par exemple. Si besoin, il suffit de contacter Sigrid.

Les téléphones présentés ont tous l'induction magnétique, il suffit de décrocher le téléphone en ayant réglé implant ou prothèse en position T ou MT pour obtenir une bonne transmission de la conversation. Le volume peut être augmenté (+30dB par rapport à la normale) grâce à un curseur et la tonalité adaptée à la forme de surdité, grave ou aiguë. Ils ont aussi une prise pour casque, casque micro, et collier magnétique. Enfin ils ont différentes fonctions, répertoire, possibilité d'insérer des photos.



Certains ont un médaillon qui va servir de téléalarme, la personne peut se promener avec le médaillon autour du cou et en cas de chute le téléphone envoie un message. Ce sont des téléphones à base filaire, avec un ou deux combinés rechargeables qu'on peut emmener avec soi. Sigrid peut donner plus d'informations en fonction des modèles sur demande, elle peut répondre par écrit.

Accessoires téléphones portables

Sur les téléphones portables, mais aussi sur les audioguides dans les musées, il est possible de brancher un casque audio ou un collier magnétique. Le collier magnétique peut avoir un micro intégré et un réglage de volume. Ces accessoires se branchent sur la prise jack 3.5. Pour les téléphones qui n'ont pas de prise jack, comme les iPhone ou de nouveaux Android, on trouve à la FNAC ou autre distributeur des adaptateurs qui permettent d'insérer une prise avec une sortie « mini jack » pour brancher ces accessoires.

Applications ou fonctions pour d'améliorer notre compréhension :

Sur les téléphones portables on peut télécharger des applications gratuites permettant de transcrire instantanément des conversations. On peut utiliser Google Transcription Instantanée sur Android disponible sur le Playstore et qui donne un résultat satisfaisant sans trop de fautes, à condition d'avoir une bonne source sonore, pas de bruit annexe et pas trop de dispersion du son dans une salle haute par exemple. Il faut savoir que Google transcription ne fonctionne pas très bien sur iPhone. Cette application peut être facilement utilisée en tête à tête, chez un médecin par exemple, il suffit de mettre son téléphone devant la personne, et la conversation se transcrit.

- Suite à cette suggestion, plusieurs adhérents ont testé l'application durant la réunion avec un résultat très satisfaisant.

Sur un ordinateur, on trouve une application identique avec Microsoft office, sur Word ou PowerPoint, il faut cliquer sur l'icône représentant un micro et la mention « Dictier » en haut à droite de l'écran et tout ce qui se dit va s'écrire. Sur ordinateur (et Android) on a aussi Speechnotes, c'est un site internet : <https://speechnotes.co/files/?lng=fr> Le système transcrit ce qu'on dit.

Remarques ou questions :

Isabelle utilise régulièrement Google transcription sur son téléphone en réunion, avec un résultat « médiocre » car l'orateur est souvent trop loin. Elle voudrait savoir si on peut brancher un micro sur le téléphone avec un fil pour le rapprocher d'un orateur éloigné et améliorer ainsi le résultat.

- Ceci n'est pas possible. L'essai fait par Sigrid en réunion avec un micro-cravate branché sur son téléphone semblait « prometteur » mais hors réunion, le constat est que seul le micro du téléphone captait le son et pas le micro-cravate.
- Nelly rappelle que la règle avec les logiciels de transcription automatique est de parler lentement et près du micro, sinon on a n'importe quoi. Il faut que nos interlocuteurs soient conscients de notre surdité et adaptent leur élocution et leur vocabulaire (éviter les mots anglais par exemple).
- Jeanne pense qu'en dictée vocale on n'aura pas une transcription intégrale et sans faute, même avec l'intelligence artificielle.

Stéphane demande si la transcription instantanée fonctionnerait avec le téléphone qui traduirait la télévision lorsque certaines chaînes ne sont pas transcrites.

- Réponse : difficile dans la mesure où il faut s'éloigner de la télévision, donc risque de diminution de la qualité et déchargement plus rapide de la batterie.

Transcription

Hors téléphone, la transcription simultanée de la parole est un moyen d'accessibilité, et il existe des professionnels qui le font pour des conférences. Au départ il y avait la vélotypie, des claviers spéciaux avec des syllabes. Le logiciel à l'origine de la transmission instantanée s'appelait « Dragon Naturally Speaking ». Maintenant, même si c'est de mieux en mieux, quand il y a beaucoup de termes techniques, il est préférable d'avoir une intervention humaine pour corriger les fautes en direct. La société spécialisée est Le Messager, régulièrement utilisée par l'association.

Télévision :

Beaucoup de casques TV sont équipés d'embouts stéthoscopiques qui ne conviennent pas si on porte un appareil auditif. Il existe un système avec un récepteur de poche sur lequel on va brancher collier magnétique ou casque. Sigrid en présente un avec une super qualité sonore, il est branché sur son ordinateur avec un film, et il sera possible de l'essayer en fin de réunion. Le volume se règle avec la molette. Il existe également des modèles où on peut avoir un système pour entendre avec stéthoscope et un système avec collier qui se recharge sur la même base, de cette manière 2 personnes peuvent écouter la télé en même temps avec un seul socle. Le socle se charge sur une base branchée sur le secteur et reliée à une sortie de son de la télévision.

Là encore, il faut noter que tous les téléviseurs sont différents, souvent on a tendance à se brancher sur la sortie casque de la télévision, et sur certaines TV, ceci coupe la sortie du son sur les haut-parleurs. Dans ce cas-là, il faut aller à l'arrière du téléviseur chercher une autre sortie sonore. Dans beaucoup de cas, c'est sous forme de prise RCA ([une fiche blanche et une fiche rouge](#)), sinon il y a la prise Péritel. Sur les nouveaux téléviseurs ce sont les câbles optiques, il y a en a aussi qui fonctionnent par Bluetooth, selon les différents modèles. En cas de demande auprès d'Axe Audio, il faudra des photos assez nettes du téléviseur, il faut absolument se brancher sur une sortie (OUT /OUTPUT) pour avoir la sortie du son, quelque fois la solution n'est pas sur le téléviseur, mais sur le décodeur TNT ou sur la box.

Questions :

Une adhérente précise qu'elle a un autre système, un appareil sous la télé qui transmet le son directement à sa prothèse (programme préréglé par l'audioprothésiste)

- Sigrid précise que le lien est soit en Bluetooth, soit en HF (haute-fidélité). Parfois les audioprothésistes vendent un émetteur TV compatible avec une marque, ce qui est intéressant mais si vous changez d'appareil, même pour la même marque, ça peut ne plus fonctionner. Il existe des systèmes universels, plus volumineux, avec un récepteur stéthoscopique ou collier magnétique, couplé en liaison HF avec un émetteur branché sur la TV : ce système est compatible avec plusieurs appareils auditifs, avec position T.

Amplificateurs de conversation

Plusieurs marques proposent des amplificateurs de conversation pour particuliers.

Le 1^{er} appareil présenté, Duo HF, convient aux personnes avec prothèse sans position T ou sans prothèse audio. Le principe de ce système HF est d'avoir un émetteur avec un micro et un récepteur (en liaison radio) ; le micro peut être un micro-cravate ou un micro sur l'émetteur, si plusieurs orateurs.

La personne parle dans l'émetteur avec micro et la personne malentendante a un récepteur équipé au choix :



- d'un casque pour ceux qui le supportent avec des appareils sans position T (placer le casque au-dessus des micros des prothèses).
- d'un casque pour certains cas de surdité moyenne, où les personnes enlèvent les appareils et mettent le casque,
- d'une oreillette plate pour les personnes avec surdité unilatérale, dans ce cas, on met le contour souple autour du pavillon.
- d'un collier magnétique (inclus) si on a la position T.

Ces amplificateurs peuvent être utilisés par les particuliers pour les conversations de face à face, avec les professionnels de santé, avec la famille etc., parfois il suffit juste d'un émetteur avec micro, un récepteur avec un casque, et tout de suite les gens sont satisfaits.

L'avantage de ce système, c'est qu'on peut mettre plusieurs récepteurs. Axe Audio propose ce système aux animateurs en maison de retraite, et les malentendants qui ne venaient plus aux activités reviennent participer, c'est formidable. La plupart du temps les gens n'en avaient jamais entendu parler, et pourtant ça peut changer la vie d'une personne qui aurait tendance à se couper du monde.

Le Duo-HF (photo ci-dessus) coûte 954 € TTC (pochette avec tous les accessoires et branchement TV)

Il existe des modèles moins onéreux, dont une autre pochette comprenant un émetteur avec micro, un récepteur et un casque pour environ 500 €.

Remarques :

Nelly précise que le matériel présenté concerne la relation individuelle. En EHPAD, s'il y a 30 personnes, ça voudrait dire que l'animatrice doit avoir 30 émetteurs/micros, ce qui est impossible et que les EHPAD doivent investir dans une boucle entière.

- Sigrid signale qu'au départ, il peut y avoir une seule personne ayant acheté un amplificateur de conversation, Axe Audio peut ensuite informer l'équipe animatrice, pour que l'établissement achète des récepteurs du même système, tous reliés à un seul émetteur.



Une petite pause nous permet de goûter le gâteau breton fait par Marie-Louise (que nous remercions), tout en échangeant entre nous, avant de reprendre la conférence.



Boucle magnétique :

Sigrid explique que la boucle magnétique existe depuis près d'un siècle. Dans les téléphones fixes il y avait des bobines et on s'est aperçu que le son était transmis sans fil entre cette bobine et un autre élément par champ magnétique. Depuis le système s'est développé et maintenant, il existe des boucles magnétiques qu'on peut installer dans une salle sonorisée, avec des hauts parleurs pour les entendants. Les haut-parleurs n'apportant pas une compréhension satisfaisante pour les malentendants, on relie un amplificateur spécifique à la sono et derrière cet amplificateur on met les 2 extrémités d'un câble électrique qui va entourer la zone à sonoriser, comme dans la pièce où se tient la réunion aujourd'hui. Le son s'en va par impulsion dans ce câble et à l'intérieur de cette surface il y a un champ magnétique qui transmet le son vers la petite bobine des appareils équipés de la position T (télécoil) ; l'induction magnétique qui vient de la sono permet ainsi au malentendant d'avoir un son clair sans bruit extérieur.

Professionnels de la boucle magnétique et malentendants aimeraient trouver ce système partout car c'est une technologie simple et ancienne qui a fait ses preuves et qui est universelle. Tous les appareils auditifs équipés d'une petite bobine à l'intérieur peuvent recevoir le son par induction magnétique. On dit boucle magnétique mais c'est boucle d'induction magnétique (BIM en abrégé).

- Jeanne fait circuler une maquette d'appareil auditif avec une bobine à induction afin que chacun puisse voir la petite bobine, en rouge, un petit fil électrique enroulé qui capte le son véhiculé par les impulsions électriques envoyées.

Cependant, même si ça semble simple, dès que la pièce a des dimensions particulières c'est beaucoup plus compliqué, s'il y a plus de 10m de large il faut faire un tracé plus particulier, et s'il y a une grande hauteur, on ne peut pas mettre le câble à n'importe quelle hauteur, il y a une norme à respecter. On ne peut pas mettre 2 BIM fixes simples à proximité l'une de l'autre, par exemple dans les cinémas, dans les amphithéâtres d'université ou alors il faut faire des couvertures partielles, par exemple ici les 3 premiers rangs et puis dans une salle pas loin les 3 derniers rangs. En effet, il y a un phénomène de débordement des BIM, le son va aller à l'extérieur de la boucle, ça peut aller jusqu'à 3 fois la largeur, alors si dans un cinéma il y a des boucles partout, vous entendrez plusieurs films.

Pour toutes ces raisons, un certain nombre de boucles magnétiques installées ne sont pas efficaces, des électriciens prétendent savoir installer des BIM et font n'importe quoi. On peut se retrouver avec des BIM qui ne fonctionnent pas ou qui envoient du son fort sur les côtés et pas au milieu etc, Il faut donc choisir un installateur compétent, AxeAudio en fait partie, mais en France peu de professionnels maîtrisent vraiment le sujet.

Il arrive aussi que des électriciens vendent ces BIM sans aucun moyen de vérifier et que personne ne le sache pendant des années alors que parfois il suffit de brancher pour que ça fonctionne !

Si jamais vous allez dans un lieu qui prétend avoir une BIM et que vous n'entendez rien ou un bruit insupportable, il faut absolument signaler que le système ne fonctionne pas et que vous connaissez quelqu'un qui peut trouver une solution. Axe Audio réalise des diagnostics de BIM. Les normo-entendants ne peuvent pas vérifier, sauf s'ils ont un casque récepteur de boucle. Un appareil présenté aujourd'hui peut servir de récepteur de boucle, tout en permettant de vérifier que le malentendant a une bonne réception.

Jeanne raconte que dans l'ancienne maison des associations, une BIM ne fonctionnait pas. Etant la seule à le signaler, personne ne l'a écoutée jusqu'au jour où l'association a acheté des testeurs de BIM. A ce moment-là il a été possible de prouver au technicien que ça ne fonctionnait pas et il a pu prendre les mesures nécessaires pour que la BIM fonctionne. Moralité, un malentendant tout seul peut toujours dire, en espérant être écouté, mais si on est plusieurs et qu'on peut prouver la défaillance c'est beaucoup mieux.

AxeAudio installe des BIM, forme systématiquement le personnel qui l'utilise, et remet une fiche avec 7 points à retenir expliquant ce qu'est une BIM, à qui ça sert et comment ça s'utilise.

Remarques :

- La salle où se déroule la conférence est équipée d'une boucle magnétique traditionnelle portable qui entoure la pièce, elle n'est pas fixe et peut être installée dans une autre salle.
- Sigrid précise que dans certains ERP (Etablissements Recevant du Public), comme les églises aux Pays-Bas, la BIM peut avoir une couverture partielle, la zone étant délimitée par un pictogramme oreille barrée avec un T. Les malentendants prévenus s'installent dans la zone équipée de BIM.



Les BIM portatives :

Parfois ce terme désigne les boucles magnétiques d'accueil ou de guichet d'accueil, prévues uniquement pour les situations en face à face : la boucle est dans le boîtier carré sur le guichet, c'est un amplificateur tout en un, et lorsque la personne à l'accueil parle en face du micro, le son passe dans l'amplificateur et dans les prothèses réglées en position T, à condition d'être à moins d'1m50 de l'appareil. Il y a parfois aussi un combiné téléphonique pour ceux qui n'ont pas la position T ou pas de prothèse. Là aussi, le système est parfois débranché et il peut être nécessaire de le signaler au personnel d'accueil qui n'est pas toujours formé.



Le plus souvent, le système qu'on appelle boucle magnétique portable est un système HF avec un émetteur et des récepteurs. Il existe différents modèles.



Ça peut être un émetteur fixe, relié à la sono, et qui va envoyer le son vers les récepteurs individuels portés par chaque malentendant. Sur chaque récepteur on va brancher un collier magnétique (si position T) mais la transmission se fait en HF entre émetteur et récepteur.

Il existe aussi des BIM portatives pour des systèmes infrarouges, c'est un peu le même principe, émetteur relié à la sono, avec récepteur individuel, fiche jack 3.5, comme sur les téléphones portables. On a ces systèmes dans des salles de spectacle, musées etc. L'avantage de l'infrarouge, est qu'on ne peut pas entendre à l'extérieur de la salle de qui est dit à l'intérieur, c'est donc installé parfois dans les tribunaux pour assurer la confidentialité. Axe Audio commence à démarcher les tribunaux.

Dans les endroits équipés de boucles magnétiques individuelles, il y a généralement un autocollant oreille barrée sans T (Axe Audio ajoute la mention « dispositif malentendant sur demande »). Dans ces cas, il faut se signaler pour qu'on nous prête un récepteur, avec collier (réglage appareil sur position T), casque ou oreillettes etc.

- Annie Le Grévellec fait remarquer que le tribunal de Lorient est équipé d'une BIM, ainsi que le crématorium de Kerléto.

Parenthèse sur les crochets magnétiques :

Certaines personnes se plaignent de ne pas comprendre même avec le collier, et mettent le collier au-dessus des oreilles, ce qui marche bien même si c'est peu esthétique et pas pratique.

C'est un problème de perpendicularité de la bobine par rapport au champ magnétique pour certains appareils. Si la bobine est penchée et pas perpendiculaire au collier, on peut être obligé de mettre le collier sur les oreilles ou de le crocheter sur les appareils.

Dans ce cas, on peut utiliser plutôt un crochet magnétique, toujours avec la prise jack, il peut être simple ou double.

Le crochet double n'est jamais proposé dans les salles de spectacle. C'est un peu plus cher qu'un collier de l'ordre de 90 euros, mais c'est plus fragile.



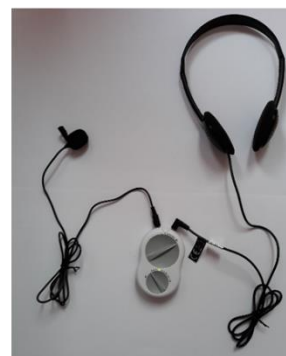
Casque récepteur de boucle :

Il existe différents modèles, un de ces modèles est à la base un amplificateur de conversation (Crescendo) il coûte seulement 150 euros,

Il y a un boîtier que l'on met entre deux personnes, c'est un boîtier avec un micro d'un côté, un casque de l'autre qui permet à la personne malentendante de comprendre, mais c'est filaire.

Quand on ouvre l'appareil, on peut changer son usage et l'utiliser comme récepteur de boucle en bougeant un petit curseur sur T pour être récepteur de boucle, donc si vous avez perçu qu'une BIM fonctionnait mal, vous pouvez donner ça au technicien.

Le casque permet également d'écouter le son transmis par une BIM quand votre appareil n'a pas la position T.



Il y a un autre modèle de GEEMARC qui est à la fois amplificateur et récepteur de boucle (le LH10 environ 100 euros) et un autre plus professionnel qui vaut 200 euros.

Jeanne précise que les testeurs de boucle de l'association intègrent un casque si besoin mais que les voyants lumineux varient en fonction de l'intensité lors des tests de BIM.

- Sigrid confirme, cet appareil s'appelle un FSM, matériel utilisé par les installateurs pour évaluer le niveau du champ magnétique avant et après la boucle.

Système de réception du son sur les smartphones

Un nouveau système d'accessibilité, un peu moins apprécié des associations de malentendants, car certains établissements le proposent au lieu d'investir dans des BIM fixes et pour éviter d'avoir du matériel à prêter, récupérer, etc. est le smartphone, que presque tout le monde possède maintenant.

Le téléphone personnel peut remplacer le récepteur dans certains lieux publics à condition d'avoir téléchargé une application gratuite. Pour les lieux équipés, un émetteur spécial relié à la sono va envoyer du son vers les téléphones des participants que chacun utilisera comme récepteur avec son accessoire d'écoute habituel. Ça peut être intéressant mais il faut que le téléphone soit suffisamment chargé car c'est parfois « énergivore ».

D'autre part beaucoup de malentendants disent que ce n'est pas à eux de fournir leur accessibilité et que la collectivité doit leur fournir le système. Ceci est vrai mais néanmoins certaines salles préfèrent acheter ce système plutôt que d'installer des boucles magnétiques.

Axe Audio vend MobileConnect. Il existe aussi Twavox la qualité de ce dernier n'étant pas extraordinaire.

Questions/réponses :

La présentation étant terminée, on passe aux questions ou échanges divers :

1-Brigitte Annezo signale qu'elle a découvert **Roger Voice pour téléphoner** et recevoir la transcription simultanée. Ce système demande un peu d'adaptation mais elle en est satisfaite.

- Sigrid rappelle que Roger Voice est une application plus ou moins gratuite, 15h gratuites par mois pour téléphoner et avoir la transcription de la conversation sur le téléphone. Il faut avertir la personne au bout du fil car le temps qu'on lise, on coupe un peu le rythme de la conversation.
- Jeanne signale que cette application n'est pas utilisable avec Free qui n'a pas choisi Roger Voice. C'est possible de l'utiliser avec tous les autres opérateurs.

2-Sigrid signale un autre système de transcription, utilisé par un certain nombre d'organismes, **TADEO ou ACCEO**. Créés au départ pour ceux qui pratiquent la langue des signes, ils peuvent être utilisés maintenant pour la transcription simultanée. Malheureusement, une fois branchés avec TADEO/ACCEO, certains organismes publics refusent de mettre des BIM d'accueil. Or la boucle magnétique d'accueil reste obligatoire dans tous les établissements qui ont une mission de service public, même dans les entreprises privées comme hôpitaux ou salles de spectacle.

3-Question sur le coût de la BIM pour les entreprises :

Les installations de BIM fixes coûtent au minimum 4000€ hors taxes. Les coûts peuvent aller jusqu'à 12000€ pour des salles de spectacles avec un tracé complexe, par exemple des boucles avec maillage à mettre sous le revêtement pour que la qualité soit bonne et uniforme sur toute la salle. Pour une salle de 600 personnes c'est une grosse installation, avec plusieurs jours de travail, ce qui explique ce coût élevé. Axe Audio a un sonorisateur compétent qui fait les installations et n'a jamais eu de clients insatisfaits. On peut trouver des électriciens qui proposent 2000€ mais souvent ça ne fonctionne pas, comme on l'a déjà évoqué. Il faut donc se méfier des prix bas. Le budget dépend un peu de la taille de la salle, Axe Audio vend beaucoup aux communes, qui demandent des devis, actualisés chaque année et remis au budget de l'année d'après. Parfois il y a des commandes sur des devis faits il y a 2, 3 voire 8 ans...

Pour les systèmes HF avec récepteur individuels, le prix varie en fonction du nombre de récepteurs ; selon les marques, le prix des récepteurs va de 150 à 500 € soit en moyenne environ 200 € juste le récepteur, or il faut ajouter l'émetteur au même prix, avec un petit micro, droit, cravate ou contour d'oreille, et ensuite il faut ajouter un collier magnétique et casque, donc on arrive à 900 € minimum, sauf le petit modèle à 500€ pour les particuliers. Avec une dizaine de récepteurs, colliers, casques, micros, émetteur et une valise d'au moins 800€, on peut vite atteindre le coût d'une boucle magnétique fixe.

Les échanges étant terminés, on passe aux démonstrations, chacun pouvant venir tester et poser ses questions.

On remercie Sigrid pour sa présence, sa disponibilité et ses explications.



Activités Adhérents

Randonnée Guéméné sur Scorff

Le dimanche 2 juin, nous étions 20 adhérents réunis à Guéméné sur Scorff, sortie proposée par René Raffray adhérent de longue date, résidant à Guéméné.

Après un pique-nique pris en commun sous la halle, le groupe s'est séparé, randonnée le long du Scorff pour une quinzaine de personnes, balade plus reposante en ville pour ceux qui préféraient.

Nous nous sommes ensuite retrouvés pour la suite de la journée dont Lucien nous fait le récit ci-après.



Visite du château :

Le groupe des randonneurs ayant rejoint celui des sédentaires un peu après 16 heures, la visite du château de Guéméné a pu commencer, menée par une guide jeune, sympathique, et très intéressante, visite rendue très accessible par le matériel contenu dans la valise d'Oreille et Vie : micro pour la guide, récepteurs et casques ou colliers pour les auditeurs.

Du château, ou plutôt des châteaux successifs, autour desquels a été bâti le village, il ne reste plus qu'une petite partie des remparts ainsi que la Porterie, entrée imposante reliée par un pont à l'ancienne basse cour (la cour centrale autrefois entourée de remparts, eux-mêmes entourés de douves). Passé ce pont, on trouvait autrefois les fameux « Bains de la Reine », dont les restes ont été déplacés dans le local actuel du Syndicat d'Initiative. C'est là que nous nous sommes rendus après être montés au sommet de la tour par un escalier en colimaçon.

Du haut de cette tour, on a une belle vue panoramique sur pratiquement toute la ville médiévale. On aperçoit l'église, les hôpitaux, dont l'un est toujours appelé à tort Maladrerie, car il se



situé intra muros alors qu'au Moyen-Âge on ne laissait pas entrer dans la ville les malades porteurs de maladies contagieuses, à plus forte raison les lépreux. C'est pourquoi deux vraies maladreries, destinées à recevoir ceux qui pouvaient constituer un risque pour la population, ont été édifiées et confiées aux religieuses mais à une certaine distance et bien au-delà des remparts et des douves.

Ces douves ont été asséchées, de même qu'a été arasée la motte féodale sur laquelle, il y a un millier d'années environ, avait été bâti le premier château, un donjon en bois entouré de palissades et de fossés, qui fut le siège du Kemenet Guégant (le fief de Guégant).

C'est de Kemenet (« fief » en breton) qu'est dérivé Guéméné, devenue Guéméné-sur-Scorff en 1961. Guégant était le nom du premier des Seigneurs du lieu, lequel est passé ensuite aux mains de la puissante famille des Rohan. C'est Jeanne de Navarre, épouse de Jean Ier de Rohan, qui fit édifier les Bains de la Reine, ostensiblement, à l'entrée du château. C'était un ensemble chaufferie-cuisine-hammam (ou sauna) où le système de l'hypocauste, des conduites souterraines de chauffage semblables à celles des thermes des Romains de l'Antiquité, permettait aux voyageurs de marque comme aux résidents seigneuriaux de bénéficier d'un heureux moment de détente et d'hygiène.

Une autre grande dame, Marie de Rohan, transforma, en la désarmant, l'ancienne place-forte médiévale en un château Renaissance, plus agréable à vivre, et c'est le M, initiale de son prénom, qui surmonte la macle distinctive qui figure sur le blason des Rohan, que l'on voit au-dessus de la porte de l'église.

Au XVII^{ème} siècle, le château n'était pratiquement plus habité et la Révolution Française contribua considérablement à sa ruine avant que le démantèlement des remparts ne se poursuive dans les années 1930 pour donner à la ville son aspect actuel.

Après cette intéressante visite, essentiellement consacrée à l'Histoire, tout le groupe est allé se désaltérer dans le sympathique Bistrot de Louisa qui, fort heureusement, était resté ouvert tout ce dimanche après-midi. Cela a permis, avant que chacun prenne la route du retour, de conclure de façon très agréable une excellente journée.



Les bains de la reine

Week-end inter associatif dans l'Orne

3 adhérents Oreille-et-Vie ont participé à ce week-end dans l'Orne, où nous étions environ 40 personnes de Bretagne, Normandie, Nord et Paris.

L'ambiance était très conviviale, avec beaucoup de bienveillance, comme toujours. Le temps y était pluvieux et frais.

Nous avons pu découvrir des sites intéressants, comme Falaise et son château, le Haras du Pin très renommé ainsi que des lieux emblématiques de la libération en 1944 dont Montormel, site de la dernière bataille de Normandie qui a duré 5 jours (du 16 au 21 août 44) et dont le bilan humain fut catastrophique. Ce site était fort intéressant malgré son manque d'accessibilité audio (vidéos non sous-titrées).

Notre guide, ancien professeur d'histoire de Benoît Ruban, président de l'association Surdi61 a été fort disponible pour compenser ce manque d'accessibilité.



Le prochain week-end inter associatif aura lieu à Brest en 2025.

Ateliers aides techniques entre adhérents :

Suite à l'action JNA du 6 avril, des ateliers ont été ou vont être organisés localement, Axe Audio nous ayant laissé un peu de matériel pour démonstration

Lorient le 7 juin

Cet atelier a été animé par Jeanne, 4 adhérentes ont participé. Chacune a indiqué ses questions ce qui a permis de passer en revue diverses situations où une aide technique bien choisie peut être utile : doublage des sonneries avec flash et vibreur, casque télévision avec fil... BIM et Bluetooth ont aussi été abordés. Et chacune a regretté le manque d'éducation prothétique par les audioprothésistes.

Vannes le 5 septembre

Cet atelier animé par Isabelle aura lieu le jeudi 5 septembre à 15h, jour de notre permanence, à la Maison des Associations rue Guillaume Le Bartz à Vannes.

Les adhérents de Vannes recevront prochainement un mail ou message pour inscription et consultation de leur besoin.

RANDONNEE D'AUTOMNE

Une randonnée contée aura lieu dimanche 29 septembre. Le site actuellement retenu se situe sur la presqu'île de Rhuys, très exactement « Le circuit de petit mont-Arzon » près du port du Crouesty.

Vous recevrez un courrier pour inscription début septembre.

COURS DE LECTURE LABIALE

LORIENT :

Cette activité se poursuit, il y a eu 2 séances de 2 heures, les 20 avril et 3 mai avec environ 10 participants et 2 orthophonistes.

Le financement de ces séances se fait grâce à la subvention CPAM. Une deuxième session devrait être programmée pour le dernier semestre.

VANNES :

Démarrage de cette activité à Vannes en 2024 : 5 séances d'1 h ont déjà eu lieu entre mars et juillet, soit 1 à 2 rendez-vous d'1h par mois.

Le fonctionnement est différent par rapport à Lorient. Les séances se déroulent dans le cabinet de l'orthophoniste pour 4 participants, nombre maximum autorisé par la CPAM. La fréquence des rendez-vous est déterminée en commun.

Au départ, tous les participants ont apporté une ordonnance, carte Vitale et Mutuelle pour enregistrement. La régularisation des séances se fait régulièrement et le coût est à zéro pour les participants.

L'ambiance est excellente et l'activité variée, tous les participants sont très satisfaits, Le nombre de séances n'est pas déterminé à ce jour, ce sera en fonction du groupe, mais c'est une belle expérience.

Actualités Surdifrance

Questions de Surdifrance à la Haute Autorité de Santé

Par courrier daté du 11 juillet 2023, le président de SurdiFrance, Yann Griset, a saisi la Haute Autorité de Santé, HAS, pour alerter sur la difficulté de personnes présentant une surdité sévère ou profonde ou avec acouphènes invalidants à trouver des appareils auditifs entrant dans le cadre du 100 % santé.

Une réponse en a été faite, datée du 7 décembre 2023. En voici l'essentiel.

Le Collège de la HAS a considéré que la demande était recevable et a relevé la pertinence des demandes au regard de l'impact d'un appareillage inadapté sur la qualité de vie, les apprentissages scolaire et professionnel, et l'insertion sociale pour les personnes présentant une surdité sévère ou profonde ou des acouphènes invalidants.

Pour espérer une diminution du reste à charge pour le patient qui ne peut bénéficier du 100 % du fait que les appareils de classe 1 ne conviennent pas à sa surdité, et donc réévaluer une classe de dispositifs médicaux, une saisine officielle doit être faite par le ministère de la Santé près de la HAS.

Concernant les acouphènes, la HAS travaille sur la prise en charge des patients se plaignant d'acouphènes chroniques invalidants.

La HAS rappelle que l'objectif de réduction du reste à charge s'inscrit dans un objectif de réduction des inégalités sociales de santé.

Dès 2018 la HAS recommandait un certain nombre de points suite à ses travaux sur la révision des nomenclatures des actes et prescriptions.

- La nomenclature devra prévoir l'individualisation des situations, identifiées comme complexes, nécessitant une prise en charge particulière, soit du fait d'une technicité supérieure de l'appareillage, soit du suivi particulier par l'audioprothésiste. Ces situations complexes sont les suivantes :

- surdité au moins sévère (supérieure à 70 dB) unilatérale ou bilatérale ;
- multi handicap,
- surdité permanente congénitale;
- acouphène invalidant, nécessitant une prise en charge multidisciplinaire,
- troubles neurocognitifs suspectés et confirmés secondairement par un bilan neurocognitif ;
- neuropathies auditives;
- troubles centraux de l'audition ou troubles du traitement auditif.

En parallèle la HAS a adressé un courrier aux différentes directions du ministère de la Santé et de la prévention.

Les textes originaux (2 documents) sont disponibles à Oreille et Vie : on peut les demander par mail.

Yann Griset, lauréat de la campagne « Héros de l'audition »

Le président de SurdiFrance apparaît au « tableau d'honneur » de la campagne 2024 des Héros de l'audition de Rayovac (fabricant de piles appareils auditifs).

Lancée le 3 mars dernier à l'occasion de la Journée mondiale de l'audition 2024 durant sept semaines, elle a permis à la communauté des personnes sourdes et malentendantes et au secteur des soins auditifs de désigner leurs héros de l'audition, « c'est-à-dire celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour transmettre le pouvoir de l'audition ».

La nomination de Yann Griset est due à « son investissement dans les diverses instances nationales et internationales, ses heures de bénévolat passées au service des personnes sourdes et malentendantes, son accompagnement ». « C'est notre véritable porte-parole et il agit sans compter pour notre communauté », relaie encore la marque de piles auditives.

Le président de SurdiFrance a déclaré sur les réseaux sociaux : « Je suis fier de figurer parmi ceux qui sont reconnus pour leur travail essentiel. Un grand merci à ceux qui ont proposé ma candidature parce que je n'étais pas du tout au courant et félicitation à tous les autres "Héros de l'Audition 2024". Continuons ensemble à faire la différence ! »



Yann Griset

Article « Audiologie Demain »

Piles d'implants et CPAM

L'idée de ce petit article est née de la mésaventure qu'a connue une adhérente lors de sa dernière demande de remboursement de piles pour ses implants cochléaires.

Sa facture d'élevait à 79,99 euros et elle a été très étonnée de ne recevoir que 3 euros. Un étonnement d'autant plus compréhensible qu'elle est implantée depuis plusieurs années : elle n'avait jamais vécu une telle situation.

Une étude attentive de ses documents, la feuille de soins délivrée par le vendeur de piles et le relevé de prestation de la CPAM a permis de repérer la faille.

On pouvait penser de prime abord qu'il y avait confusion entre piles pour implants cochléaires et piles pour prothèses auditives. Or les bases de remboursement des deux types de piles sont bien différentes.

1. Sur la feuille de soin il faut que le vendeur ait indiqué qu'il s'agit de piles d'implants et le nombre d'implants utilisés avec piles par la personnes (1 ou 2). On lisait bien « pour 2 implants cochléaires » Donc il était clair que les piles en question n'étaient pas pour des prothèses auditives.
2. Sur le relevé de la CPAM il est indiqué que la base de remboursement pour la facture présentée est de 3 euros. Or cette base pour un implant est régie par un forfait de 120 euros annuel, soit 240 euros pour deux implants.

Alors pourquoi 3 euros ? Pour une prothèse auditive, la base de remboursement est de 1,50 euros pour une plaquette de 6 piles, donc 3 euros pour deux appareils, et ceci un nombre limité de fois dans l'année, de 3 à 10 fois selon le type de piles (que l'on reconnaît par la couleur du cache).

On est loin du forfait de 120 euros pour un implant cochléaire ou du tronc cérébral. Notons que ce montant se justifie par la consommation bien plus importante pour les implants : il faut compter environ une plaquette de 6 piles par semaine pour un implant.

Voici les textes sur lesquels a été basée la réclamation présentée par l'association. Ils sont extraits d'un arrêté du 2 mars 2009 et de l'avis relatif aux tarifs publié au journal officiel du 6 mars 2009 :

« Appareils électroniques correcteurs de surdité et entretien et réparations pour processeurs pour système d'implant cochléaire et du tronc cérébral [...] Forfait annuel de piles jetables pour processeur pour implant cochléaire ou implant du tronc cérébral. La prise en charge du forfait annuel de piles jetables n'est pas cumulable avec la prise en charge du chargeur de batterie » (code 2325090)

« Implant cochléaire ou tronc cérébral, processeur, forfait annuel piles jetables : 120 €"

La réclamation a abouti favorablement.

Si vous vivez la même mésaventure n'hésitez pas à présenter une réclamation. Et avec ces extraits de textes vous avez tous les éléments pour rentrer dans votre droit.

Jeanne

Carnet

Au début de ce mois de juillet nous avons appris avec regret le décès de Georgette Raffray, épouse de René, adhérent de longue date à Oreille et Vie.

Ses obsèques ont été célébrées le 8 juillet.

René est un fidèle des Assemblées Générales et Georgette l'a accompagné bien des fois.

C'est René qui a suggéré la sortie de Guémené Sur Scorff et a permis que tout se déroule dans de bonnes conditions.

Toute l'équipe d'Oreille et Vie dit son soutien et son amitié à René.

Informations Adhérents

Site pour achat de piles

Voici une information-proposition qui peut intéresser un certain nombre d'entre vous pour l'achat de piles pour implants ou prothèses.

Le prix des piles est convenable. Les commandes se font directement en ligne mais un bon de commande papier est disponible à l'association pour ceux d'entre vous qui préfèrent une méthode plus "traditionnelle", avec paiement par chèque.

Il s'agit du site Auditionet :

<https://auditionet.fr/>

En tant que membre du Bucodes Surdifrance, vous pourrez bénéficier de 5% de réduction sur vos achats (hors frais de port).

Pour cela il faudra documenter le code promotionnel suivant : bucodes24.

AGENDA

Date	Objet	Lieu
Dimanche 25 août	Relais de la flamme paralympique	Lorient
Jeudi 5 septembre	15h à 18h : atelier aides techniques Maison des Associations	Vannes
Samedi 7 septembre 2024	10h à 18h : Forum de la Vie Associative 2024	Vannes
Samedi 7 septembre 2024	11h à 18h : Fête des Assos 2024	Lorient
Dimanche 15 septembre 2024	Réunion Surdibreizh (associations bretonnes)	St Brieuc
Samedi 28 septembre 2024	Conseil d'Administration	Lorient
Dimanche 29 septembre 2024	Randonnée contée d'automne	Arzon
Mercredi 2 octobre 2024	14h à 17h : Forum dans le cadre de la Semaine Bleue	Brec'h

Pensez à consulter, le site Internet de l'association : <http://www.oreilleetvie.org>

Oreille et Vie, Association des Malentendants et Devenus Sourds du Morbihan,

Membre du Bucodes SurdiFrance

Maison des Associations, Boîte n° 62

5 Place Louis Bonneaud, 56100 LORIENT

tél/fax 02 97 64 30 11 ; oreille-et-vie@wanadoo.fr; Site Internet : <http://www.oreilleetvie.org>

Permanences

A Lorient le mardi de 16 h à 18 h et le jeudi de 10 h à 12 h

Salle à préciser, sur rendez-vous actuellement

A Vannes, le 1^{er} jeudi du mois à la Maison des Associations de 17 à 18h, le 2^{ème} jeudi du mois à l'hôpital de 17 à 18h (hors vacances scolaires)